

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions 1^{re} page: 5 fr. la ligne; 2^e page: 3 fr. la ligne
Abonnements et annonces payab. d'avance

Rédacteur en Chef : EMILE LACROIX

Abonnements : Tunisie - Constantine: 10 fr. par an
France et Etranger 12 francs

Notre marine de guerre était en de singulières mains

M. Painlevé, qui est un grand honnête homme, nul ne le conteste, n'avait pas su se dégager de l'esprit de parti lorsqu'il constitua son deuxième ministère après le départ de Caillaux.

Il aurait dû devant le langage inqualifiable de son ministre de la marine, un illustre inconnu du nom d'Emile Borel — rien du sympathique député de la Savoie — se priver de sa collaboration. Il n'en fit rien et le conserva près de lui. Ce fut un tort.

Cependant interrogé par des journalistes anglais et américains sur la question des sous-marins il leur avait fait ces déclarations stupéfiantes :

Avant d'être ministre de la Marine, je me suis occupé avec activité de propager l'idée de la Société des Nations à laquelle on doit les succès de Locarno. Le gouvernement français seconde autant qu'il peut les efforts faits par la Société des Nations pour le désarmement. Nous sommes d'accord avec M. Baldwin sur ce fait que la question des sous-marins doit faire l'objet d'un examen d'ensemble. Il serait prématuré de la porter devant les organismes où l'on ne trouverait pas l'accord qui peut se produire lorsqu'on envisage le problème des sous-marins comme devant se rattacher à la question du désarmement naval.

L'opinion s'est émue des accidents qui viennent de se produire, accidents regrettables. Mais, d'autre part, il faut reconnaître qu'en aviation nous avons à déplorer malheureusement des accidents et, cependant, personne encore n'a proposé de renoncer à l'aviation.

Je dois dire que le gouvernement français veut prouver autrement que par des paroles, sa bonne volonté. Je vais déposer d'ici quelques jours, sur le bureau de la Chambre, un projet tendant à réduire le programme des constructions navales. Tel qu'il était prévu, modeste cependant comparé à celui d'autres puissances.

Nous tenons compte de l'esprit de Locarno, nous allons proposer de réduire sous la forme suivante ces constructions : le programme de 1925 (1^{er} janvier au 31 décembre) sera échelonné sur dix-huit mois, et nous proposons que la tranche suivante équivalente pour 1927 soit également échelonné sur dix-huit mois. Tout cela correspond donc à une diminution d'un tiers de nos constructions navales, le programme de deux années se trouvant réparti sur trois ans. Nous espérons que cette initiative de la France, prise sans pression extérieure et sans convention internationale, sera imitée par les autres pays qui s'engageront ainsi dans la voie pratique du désarmement progressif.

J'ajoute qu'on a parlé de l'inutilité du sous-marin. On ne le voit que comme un organe de destruction. Il en est ainsi pour tous les engins de guerre. Mais il est certain qu'au point de vue scientifique, il reste intéressant. Certaines études ne peuvent être faites que grâce à son emploi. C'est un instrument de progrès. Il ne peut être rayé de la liste des conquêtes de l'homme qui l'utilise pour rechercher les possibilités qui s'ouvrent à lui et doit servir au développement de la civilisation.

En terminant, M. Emile Borel a déclaré que la France ne serait pas inférieure à d'autres pays pour collaborer l'œuvre de désarmement et de paix.

On croit rêver en lisant pareilles sottises dans la bouche d'un ministre de la marine qui n'ignore pas l'étendue de nos possessions coloniales qui s'éparpillent dans tous les océans.

marine squelettique, avec quoi les défendrons-nous en cas d'un nouveau conflit si on réduisait encore le programme des constructions navales ? Autant dire que demain nous n'aurions plus de flotte.

Alors pourquoi conservons ces colonies qui demain seraient à la merci de la première flotte venue ?

M. J. Bertrand député de la Charente Inférieure a publié sur la cession des colonies un article à côté de la question.

Dans la pensée des partisans de la cession de quelques-unes de nos colonies il n'est pas question de les vendre, surtout à des débiteurs incapables de se libérer de ce qu'il nous doivent, il est question de les offrir à nos créanciers et rien qu'à eux seuls, pour acquitter nos dettes ou aux états qui pourraient prendre une part du fardeau qui nous écrase. Si nos créanciers anglais ou américains ne s'en accommodent pas la question est entendue mais au lieu de réduire le programme des constructions navales nous devons nous efforcer de l'augmenter par tous les moyens possibles et nous aurions cent fois mieux fait de lui affecter les milliards que nous avons dépensés et continuons à dépenser bêtement dans cette Syrie qui ne pourra jamais nous les rendre.

BULLETIN



Les fonds secrets à l'ordre du jour

Toutes les années la question des fonds secrets revient sur le tapis de l'actualité, car toutes les années il faut renouveler la provision à mettre à la disposition du gouvernement, représenté par le Résident général, pour rémunérer les services rendus, occultes ou publics.

Nous nous souvenons qu'il y a quelques années notre bon confrère la Tunisie Française avait fait part à ses lecteurs que sur les 40000 francs — une bien maigre somme aujourd'hui — quelques-uns des journaux quotidiens, pas tous français, participaient à la distribution pour une misère de 13000 francs !

Il est vrai qu'à cette époque le franc-papier valait un peu plus de quatre sous. Un hebdomadaire pour 2000, quel était-ce, ils sont peu nombreux... à un autre quotidien et à quelques autres au total 30000 frs. et le reliquat à des besogneux à qui en donnait un os à ronger.

La vérité n'a jamais pu être faite sur les bénéficiaires de ces fonds secrets qui n'ont peut être jamais été distribués à la presse et bien que nous ayons eu nous aussi en mains une liste avec des noms divers nous n'avons jamais pu avoir la preuve de la matérialité du fait.

Et puis, au fond, qu'est-ce que cela peut nous faire que tel journal ou tel autre touche la rémunération de ce qu'il croit lui être dû pour son travail car aujourd'hui les temps sont si durs, l'existence si difficile les impôts si lourds, et les imprimeurs si chers que personne ne travaille plus à l'œil...

Est-ce qu'à Paris la chose n'est pas courante et certains journaux pourraient ils vivre sans l'aide gouvernementale. C'est par centaines de milliers de francs qu'on les distribue et ce qui nous paraît ici immoral est très moral là-bas. Vérité en deçà erreur au-delà.

Ce qui est parfaitement dégoûtant c'est l'argent distribué aux mouches, cet argent-là devrait être supprimé sans autre forme de procès car le mouchard accomplit une besogne si malpropre que le rouge de la honte devrait lui monter au front en touchant le salaire de son infamie.

ANIS BERGER

Apéritif anisé
Ets Claude Berger et Cie. — Marseille

Je persiste dans ma conviction qu'on peut sauver la situation par une politique de large union nationale. Il le faut et nous sommes quelques-uns bien décidés à ne pas laisser tuer le pays ! Il n'est plus question de partis en dehors de ces deux grands partis ceux qui sont pour le pays, ceux qui sont contre !.

FRANKLIN-BOUILLON

Ge qu'il faut penser du discours du Résident général au Grand Conseil



Nous ne sommes plus les seuls à trouver que M. le Résident Général se trompe sur la Tunisie qu'il croit riche parce qu'elle a pu fournir 250 millions au budget.

Et s'il la croit riche, c'est parce qu'il est mal renseigné par son directeur général des finances qui aligne devant lui des chiffres et des chiffres qui tromperaient n'importe qui. Le discours prononcé par M. le Résident Général à l'ouverture de la session du Grand Conseil a donné à notre excellent confrère, M. Tridon, directeur de la "Tunisie Française" l'impression qu'après cinq ans d'exercice du pouvoir — pouvoir, presque absolu cependant — M. Lucien Saint ne semble pas s'être aperçu que la Tunisie est un pays pauvre. Comme un de ses prédécesseurs, il s'ignore encore que la Régence, peuplée de deux millions d'habitants (exactement 2 millions 93.939), a les mêmes facultés contributives qu'une puissance européenne, qui compterait le même nombre de têtes.

Et pourtant, quelle différence entre les éléments constitutifs : qui donc oserait dire que la Tunisie a la même puissance productive, à un tiers près, que le Danemark avec ses trois millions de Danois, tous européens travaillant à plein rendement avec les méthodes les plus modernes ? Tout au plus pourrait-on la comparer au département de Constantine qui, au point de vue démographique — mais démographique seulement — lui est sensiblement égal avec ses 156.437 Européens et ses 1.982.742 indigènes.

Nous avons vu hier que le budget tunisien allait absorber 275 millions, alors que celui des trois départements algériens qui, dans les mêmes conditions de gestion, devrait comporter 825 millions, n'en demande que 475.

Le rapport Tirman nous donne en partie la clé du mystère : il a confirmé, mais avec une autorité qu'aucun d'entre nous ne pourrait se vanter d'avoir, que les frais de gestion étaient démesurés et hors de toute proportion avec nos ressources, vérité que nos deux derniers Résidents ont méconnue.

La seconde réflexion qui vient à l'esprit, quand on a lu le discours de M. Saint, c'est la hâte singulière qui semble le pousser vers ce qu'il appelle « l'évolution rapide du pays », et sa préoccupation de le doter « d'organismes et de règlements identiques à ceux de la Métropole », comme si nos deux millions d'habitants, dont 1.800.000 indigènes, valaient, au point de vue rendement, deux millions de métropolitains !

C'est bien là qu'est justement le vice radical de la gestion tunisienne depuis quelque dix ans, c'est l'abandon de la politique économique, prudemment progressive, dont s'étaient honorés les précédents administrateurs du Protectorat.

Alors que la politique actuelle devrait, étant donné les hauts prix de toutes choses et, disons-le, l'incertitude du lendemain en face d'une crise financière intense, se borner, comme le ferait un simple particulier, raisonnable bien entendu, à diminuer les frais généraux, à éviter les dépenses somptuaires et à remettre à des temps meilleurs les améliorations qui ne sont pas d'ordre vital, on émet la prétention de maintenir le même train de vie et on se tiendrait pour déshonoré de n'attacher point son nom à une création nouvelle, si dispendieuse soit-elle !

Il semble, pour tout dire, que la haute administration du Protectorat soit frappée de ce même vertige dont trop de gens sont atteints depuis la guerre et qui les fait dépenser sans compter.

Il appartient au Grand Conseil, qui aura

avec lui l'opinion publique, de lui faire entendre la voix de la raison ; il le peut d'autant mieux que toute préoccupation d'ordre électoral lui a été épargnée pour trois ans encore.

Henri Tridon.

UNE EXCELLENTE IDÉE à CREUSER pour payer nos dettes

Notre excellent confrère le « Journal de Tunis » a proposé pour venir en aide à la France et lui permettre de faire face à ses lourdes obligations financières l'abandon par tous les français du prix d'une ou deux journées de travail par mois. L'idée est excellente et avec nos excellents confrères la « Tunisie Française » et la « Régence », nous nous associons à la proposition de notre ami M. Portelli pourvu que les sommes reçoivent rigoureusement leur affectation.

On pourrait aussi envisager le retour à la journée de dix heures dont deux au bénéfice du gouvernement, ce qui ferait 50 heures par mois 600 par an. Elles seraient calculées uniformément à raison de 20 francs par jour pour tous les contribuables quelle que soit leur fonction sociale.

Six cents heures représenteraient 60 jours par an à 20 fr, cela ferait 1200 francs pour l'année et pour 20 millions de français payables vingt-quatre milliards par an.

Il y a en France deux millions quatre-cent mille étrangers sur lesquels on peut compter 800.000 hommes qui pourraient être astreints à un droit de séjour égal à la contribution payée par nous cela représenterait 850 millions l'ensemble serait donc de vingt-cinq milliards environ.

Quel député voudra prendre l'initiative de la proposition de notre excellent confrère le « Journal de Tunis » sur les bases que nous venons d'indiquer ?

Bravo, bravo, bravissimo au Grand Conseil

Il va en pleuvant des impôts, un vrai déluge, car il paraîtrait que le principe de l'application des propositions de l'administration serait admis par les Commissions des finances des deux sections française et indigène, malgré l'indifférence du gouvernement de réaliser des compressions de dépenses et de fortes économies de personnel.

On n'attend même pas l'application totale ou partielle des conclusions de la commission Tirman qui est de nature à provoquer des économies sérieuses et importantes.

Nous craignons que la Tunisie ne vogue sur un océan d'écueils où notre tranquillité n'aura rien à gagner.

Qu'on y songe en haut lieu et surtout au Grand Conseil

Echos et Nouvelles

Le Résident Général en France.

Le Résident général devant la gravité de la maladie de sa mère a dû s'embarquer pour France.

Nous le prions de croire aux vœux que nous formons pour le rétablissement de sa chère malade.

Des fêtes et des fêtes...

Toutes les villes de la Tunisie tiennent à honneur de fêter la décoration de notre ami M.J. Bessis, directeur de la Banque de Tunisie.

Après Tunis, ce fut le tour de Sfax puis de Bizerte et la série n'est pas close.

Partout ce n'est qu'un concert de louanges à l'adresse de celui à qui la Banque de Tunisie doit en grande partie son essor et une place honorable parmi nos grands établissements financiers.

Au Racing Club

L'assemblée générale de cette société a eu lieu le 6 courant.

Il y avait à pourvoir à la nomination d'un président en remplacement de M. Mouraud que son état de santé a obligé à se démettre de cette charge.

A l'unanimité, c'est notre ami, M. F.

Portelli, directeur du « Journal de Tunis » qui a été élu président du Racing Club.

Cette nomination a été saluée par des applaudissements répétés car le choix ne pouvait être meilleur.

Nous lui adressons nos bien vives et amicales félicitations.

Le dégagement de la porte de Franco.

On a annoncé que les travaux de dégagement de la place du Cardinal Lavignerie (ancienne place de la Bourse) devaient commencer en janvier ou février.

La nouvelle ne repose sur aucun fondement sérieux dit le « Journal de Tunis » car la procédure d'expropriation n'est même pas engagée.

Il y a bien eu des offres de la part de la municipalité qui ont été refusées avec ensemble par tous les propriétaires et puis plus rien.

Ceux-ci attendent de pied ferme les nouvelles offres ; si elles ne sont pas à leur convenance ils sont décidés à se défendre par toutes les voies et moyens que leur donne la loi.

Et voilà passablement de mois d'attente en perspective avant que le premier coup de pioche soit donné.

Encore un disparu.

On annonce de Djidjelli la mort de M. Pegola avocat et romancier qui pendant quelques années appartint au barreau de Sousse.

Finodori à Barberousse aurait fait la grève de la faim.

Barberousse est un ancien fort, situé tout en haut d'Alger qui sert de prison civile aux condamnés en instance d'appel venus de toute l'Algérie et de la Tunisie, c'est dire si la population est grande, trop grande pour des locaux exigus.

Aussi le gardien-chef doit souvent tirer des plans sur la comète pour loger tout son monde surtout quand il y a des détenus politiques qui ne doivent pas frayer avec les autres ou des prisonniers au secret.

Depuis toujours les anarchistes ont été considérés comme prisonniers de droit commun et le même sort aujourd'hui est réservé aux communistes. Ce n'est peut être pas très légal mais l'administration pénitentiaire se retranche derrière le manque de place pour légitimer la mesure.

Finodori en arrivant à Alger pour faire juger ses appels en tant que communiste fut placé au régime du droit commun, ce qui provoqua chez lui une grande colère.

Il protesta, réclama, s'époumonna à vouloir faire entendre qu'à Tunis il était au régime politique.

C'est possible, dut lui répondre le gardien-chef, mais ici nous sommes à Alger et j'ai ordre de vous traiter comme tous vos camarades et dernièrement le député... et il dut réintégrer sa cellule où il se mit à faire la grève de la faim avec quatorze camarades d'Algérie et de Tunisie.

Lui a-t-on donné satisfaction ainsi qu'à ses co-détenus ? c'est peu probable car pour le faire il faudrait expédier une cinquantaine de prisonniers dans une prison de l'intérieur Blida ou Tizi-Ouzou.

Malheureux Finodori, c'est le cas ou jamais de dire que la pénitence a commencé pour lui.

Il était si bien à Tunis, que n'y est-il resté et pourquoi a-t-il voulu tater de la cour d'appel ?

Mort de M^e Mossé

Au moment de paraître nous apprenons avec un véritable sentiment de tristesse la mort de notre vieil ami, M^e Mossé, avocat-défenseur près le tribunal civil, ravi à l'affection des siens et de ses amis après une longue et douloureuse maladie.

A notre arrivé en Tunisie nous trouvâmes en M^e Mossé, originaire d'Orange, un vieil ami de notre famille, le sénateur Alphonse Gent, qui avait pour lui une véritable affection de père et le couvrait de sa protection et, depuis jamais aucun nuage ne vint ternir nos relations amicales.

Nous prions sa famille d'agréer avec nos condoléances émues et attristées l'assurance de notre vive sympathie.

Demandez partout l'anisette Gras

Agent Dépositaire : J. CURTELIN Fils
19 rue du Maroc, Tunis Tél. 0,95

Le Mouvement Sioniste au Maroc

L'Ambassadeur de France à Vienne, M. de Beaumarchais, a assisté à la séance d'ouverture du XIV congrès. Auparavant, il avait accordé à la Winer Morgenzeitung une déclaration dont nous extrayons les passages suivants : « La France le premier pays qui a accordé aux Juifs l'émancipation complète, suit avec un profond intérêt les destinées du peuple juif. Comme détentrice du mandat sur la Syrie, elle doit souhaiter le développement économique de la Palestine d'un côté et les pays voisins confiés à sa souveraineté de l'autre côté, je vous autorise à faire connaître ma sympathie pour le Congrès auquel j'assisterai et qui promet d'avoir un grand succès. »

D'autre part, nous apercevons que M. de Beaumarchais s'est entretenu avec M. Thurs délégué au Maroc et de Tunisie au XI^e Congrès au sujet de la légalisation du mouvement sioniste au Maroc français. M. de Beaumarchais, qui a été secrétaire général à la Résidence qui connaît à fond la question juive au Maroc, est d'avis que les difficultés proviennent d'un malentendu sur le vrai sens du sionisme. Il a promis d'envoyer un rapport au gouvernement et ce sujet a exprimé l'espoir que le travail sioniste pourra dans un proche avenir, se poursuivre librement sans entrave. Au cours de sa conversation, M. de Beaumarchais a exprimé le vœu que les comptes rendus du congrès sioniste soient publiés en français.

Le tourisme en Algérie. L'Administration des Chemins de fer algériens de l'Etat, désireuse de permettre au public de visiter des sites particulièrement intéressants situés dans les régions qu'elle dessert, et dans le but de compléter aussi son réseau touristique déjà si remarquable, vient de créer des services d'autos-cars desservant la Kabylie, la Corniche de Bougie à Djidjelli, les Gorges du Chabet-el-Akra et les ruines de Djemila.

Le matériel affecté à ces circuits est constitué par des autos-cars de grand luxe, entièrement neufs, comprenant quatorze fauteuils individuels face à la route. Les parcours desservis sont les suivants : Tizi-Ouzou Michel et Bougie (165 frs) et Bougie-Djidjelli-Sétif (125 frs) Ces parcours sont assurés trois fois par semaine dans chaque sens (Sétif-Djemila-Sétif (75 frs.) assuré deux fois par semaine. Ces services peuvent se combiner avec les billets de chemins de fer ou se faire par parcours isolés. Ils permettent, au départ d'Alger, la combinaison avec les billets du tarif G. V. 5 qui donnent au voyageur une réduction de 25 pour cent sur le parcours en chemin de fer. Pour plus amples renseignements s'adresser à l'Agence Officielle, 6, boulevard Carnot, à Alger, téléphone 23 90, aux gares ou agences de voyages.

Administration des Habous

Avis de location

Il est donné avis au public que lundi prochain 7 décembre courant, à 10 h. du matin, aura lieu au siège de l'Administration des Habous, 55, rue de l'Eglise à Tunis, la location par voie de tirage au sort, de l'appartement N° 5 sis au rez-de-chaussée de l'immeuble sis rue Desaix n° 27 à Tunis.

Cette location est faite pour le restant de l'année courante et toute l'année 1926 moyennant un loyer annuel de 2250 fr.

Les frais d'insertions sont à la charge du locataire.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser au Bureau des Habous Collectifs n° 28

LE PRESIDENT DES HABOUS SALAH BACCOUCHE

Brevet Tunisien N° 1573

Monsieur Ugo Pavest, ingénieur à Milan (Italie) propriétaire du brevet tunisien d'invention n° 1573 du 8 mars 1919 relatif à "Véhicule automobile à deux ou plusieurs roues motrices à virage correct" désire entrer en relation avec des industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation du dit brevet.

Pour offres ou renseignements s'adresser à Monsieur Raymond Valensi ingénieur - Conseil à Tunis 20, rue de Russie.

ADMINISTRATION DES HABOUS

AVIS

UN FOUR situé à la Manouba, était loué à raison de 240 francs.

UNE TONNELLE située dans la sania de M'hamed Khaznadar, à la Manouba, était louée moyennant 70 francs.

UNE MAISON située à gauche de l'entrée de la porte El Amara, dans la région, était louée pour 100 francs.

UN MAGASIN qui lui est contigu, était loué pour 100 francs.

UN AUTRE MAGASIN situé à droite de l'entrée était loué 120 francs.

Il est donné avis au public que le jeudi 10 Décembre prochain, à 10 heures du matin, aura lieu la location des immeubles ci-dessus désignés pour la durée d'une année.

Il appartient à tout amateur de se présenter au siège de l'Administration des Habous, 55 rue de l'Eglise, à la date fixée.

Pour plus amples renseignements, prière de s'adresser à Si Khlifa Sais, rue Bab-Souika N° 168.

LE PRESIDENT DES HABOUS SALAH BACCOUCHE

JAMAIS rien ne vaudra l'Eau et la Poudre de riz MAUD Madame Maud Euvé Hyères (Var)

Korbous

Saison du 15 Novembre au 15 Avril

Tarifs :

GRAND HOTEL DES THERMES

Chambre à partir de 14 francs, éclairage électrique compris.

Repas par petites tables. Petit déjeuner dans la salle à manger : 3 fr. 50 ; dans les appartements : 4 fr. déjeuner : 12 francs. Dîner : 12 francs, sans vin. Pension comprenant chambre, petit déjeuner, déjeuner, dîner, vin non compris, à partir de 35 francs par jour.

HOTEL DES SOURCES

Chambre à partir de 8 francs, éclairage électrique compris.

Repas par petites tables. Petit déjeuner dans la salle à manger : 3 francs, dans l'appartement : 3 fr 50. Déjeuner : 10 francs. Dîner : 10 francs, sans vin. Pension comprenant chambre, petit déjeuner, déjeuner, dîner, vin non compris, à partir de 26 francs.

Les prix de pension ne sont faits que pour un séjour de sept jours au moins.

Transports par autocars tri-hebdomadaires, les mardis, jeudis et dimanches; quotidiens du 15 Janvier au 14 Avril.

Prix : aller ou retour, 12 fr. aller et retour, 22 fr. Rue de Naples 50.

Evitez typhoïde, entérite, etc....

stérilisant l'eau avec les : "COMPRIMES PURIFIE L'EAU". Emploi facile, aucune saveur désagréable. Toutes pharmacies. o. 15 le comprimé.

GROS : JASMA, Place de la Gare TUNIS.

Administration des Habous

AVIS

BIADH (terre nue) dit « ECH-CHOUGAFIA », zone de culture de l'Ariana, fondation des lecteurs et muezzins.

Il est donné avis au public que lundi 7 décembre courant, à 10 heures du matin, aura lieu au siège de l'Administration des Habous, 55 rue de l'Eglise à Tunis, la location par voie d'enchères publiques, pour une durée de quatre années, du terrain ci-dessus désigné sur la mise à prix de 145 francs par an.

Les personnes désireuses de participer aux enchères sont priées de se présenter les jour et heure ci-dessus indiqués à l'Administration des Habous.

Le Président des Habous Mohamed Salah Baccouche

Brevet Tunisien N° 2087

M. Gustave Lyon à Paris, propriétaire du brevet tunisien d'invention N° 2087, du 6 mars 1923, pour appareil pour traitement des bols par l'ézone, désire entrer en relation avec des industriels de Tunisie pour la vente ou la concession de licences pour l'exploitation du dit brevet.

Pour offres ou renseignements, s'adresser à M. Raymond Valensi, ingénieur à Tunis 20, rue de Russie.

Demandez partout

l'anisette Gras

Agent Dépositaire : J. CURTELIN Fils 19 rue du Maroc, Tunis Tél. 0,95

Administration des Habous

Avis de location

Le public a été avisé que l'adjudication de l'henchir connu sous le nom de AIN EL CAID, sis à Kasrine, Caïdat des Fraichiches, relevant de la fondation habous de Sidi Ahmed Ettellifi, de Fériana aura lieu le **mard. 8 décembre** à 10 heures du matin, au souk d'El-Kasrine, sur une mise à prix de 2000 r. et que les haies de cactus, la maison et le jardin complanté d'arbres fruitiers n'étaient pas compris dans la location.

En réalité le dit henchir comprend un verger, une sania de figues de Barbarie et des constructions à l'usage d'habitation entrant tous dans la location sur une mise à prix de 2525 francs.

Il a été aussi donné avis que la location devait être de deux ans, c'est en réalité pour trois ans qu'elle sera faite.

Il appartient donc aux amateurs de se présenter au lieu, date et heure pour participer aux enchères.

Le Président des HABOUS.

MOHAMMED SALAH BACCOUCHE

Raymond Valensi

INGÉNIEUR ARCHITECTE

22, rue de Russie - TUNIS

Dépot de Machines Agricoles

41, Rue Al Djazira

PHARMACIE BLOCH

4, Avenue de France, et rue Al-Djazira BLOCH Léon Fils

Pharmacien de 1^{re} classe

de l'Université de Montpellier

Lauréat de l'Ecole Supér. d'Alger

Téléphone 553

Le lait concentré suisse est le plus riche en crème

C'est le plus cher mais le meilleur Dépositaires: 3 rue des Belges - Tunis

Comptoir Général de matériaux

Batiment, Industrie, Agriculture, Epris

ELLAMTI & TUBIANA SOUSSE (TUNISIE)

Télégramme : Antar Téléphone :

Chaux, Ciments, Plâtres de toutes qualités

Carreaux en Ciment, Faïence et Vernis

Tuiles et Briques

Fers, tôles, Acier, Métallurgie Générale

Bois de Construction et d'Ébénisterie

Verres à vitres en tous genres

Instrument de Pesage

Fournitures Générale d'Usines

Pianos

ERARD, PLEYEL & HOFMANN

les trois marques mordiales

J. & A. Bembaron

5, Rue Es-Sadikia TUNIS

N.B. - Etant donné l'importance de nos achats nous vendons nos pianos à des prix défiant toute concurrence.

Maisons recommandées

TUNISIA-PALACE 1^{er} ordre, au centre de Tunis près des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres, cuisine réputée à prix fixe et à la carte, ascenseur

Belle Jardinière - Vêtements et tout ce qui concerne la toilette pour Hommes - Au Comby, 5 et la rue d'Angleterre et 17, rue d'Italie en face Poste - Tunis

Grande fabrique d'espadrilles Ripoll, Moutera et Garcia. - Téléph. 24.17 - 1^{er} R. Al-Djazira - Tunis - Gros demi-gros détail.

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris, avenue de France - Tunis - Brami frères et Cie, pp^{tes}.

Pharmacie Scemama diplômé de la Faculté de Médecine de Montpellier, 53, rue des Maltais - Tunis - Maison Française.

Grand Hôtel de France - Premier ordre - L. de Lacroix, propriétaire - Soussie (Tunisie).

PRODUITS ALIMENTAIRES et denrées coloniales - Baccara et Nizard - Gros - Demi-Gros - Expédition à l'Intérieur - 1, Rue Léon-Roches - Tunis.

Entreprise Générale des Travaux Electriques E. A. Minaud et Fils, ancien Autourtier Minaud - 7, rue Léon-Roches, Tunis

Artificiers - PAONESSA, père et fils, rue de Bretagne - Tunis.

Mercerie Parisienne. - Jacques Bismuth - Av. de France - Tunis. - Hautes nouveautés. - Seul Dépot des gants "Jerria", - parapluies "Revel" et parfumerie "Aryse" Fournitures complètes pour couturiers.

Administration des Habous

AVIS

UN TERRAIN d'une superficie de 203 mètres carrés environ.

Contigu à la zaouia de Sidi El Hayas et faisant partie de ses habous, hors Bab El Gornani.

L'Administration des Habous avise le Public que le 17 Décembre 1925, à 9 heures du matin, aura lieu à son siège, 55 rue de l'Eglise, la mise aux enchères pour encaissement de la parcelle ci-dessus indiquée.

La mise à prix est de 356 francs par an. Pour être admis à faire partie de ces enchères, il faut consigner la somme de 1300 francs à titre de caution.

La visite des lieux aura les Samedi et Lundi de chaque semaine par les soins du chouch Mohamed Dimguizli, aux Habous.

Le PRESIDENT DES HABOUS Mohammed Salah BACCOUCHE

ACCUMULATEUR FULMEN

Supérieur au meilleur. Comptoir Général des Produits Lubrifiants, 11, avenue Jules-Ferry. Téléphone 6 468.

Comptoir National d'Escompte Paris

Société anonyme au capital de 250 millions de francs entièrement versés

AGENCES DE TUNISIE : TUNIS - BIZERTE - SFAX - SOUSSE MONASTIR

Dépôts à vue et à échéance fixe (TAUX AVANTAGEUX)

Escompte et recouvrements

Toutes opérations de Banque

toutes opérations sur titres

Location de compartiments de

COFFRES - FORTS

DÉPOT DE COLIS

VÊTEMENTS J. BELL
5, Rue d'Italie, TUNIS
Un complet signé J. BELL est une merveille d'élégance
Le meilleur marché de tout TUNIS
REP. DE LA RENAISSANCE - TUNIS
Le Gérant : E. LUMEROSO

AGENCE GÉNÉRALE D'ASSURANCES LA NATIONALE

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle

« LA NATIONALE VIE », dont la production pour 1921 est de 227.920.040 fr., se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant la Compagnie venant immédiatement après elle de 37.720.040 francs.

SIÈGE SOCIAL : 2, Rue Pillet-Will et 17, Rue Laffite - Paris

S'adresser pour tous renseignements chez M. J. O. FELICLI, 4, Avenue de France - Tunis - Téléphone 4.79

Agent Général et Inspecteur de la Cie

C^{ie} Générale Transatlantique

Services Maritimes de la Méditerranée

AGENCE DE TUNIS

Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, rue Es-Sadikia Départs de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 heures du soir. - Départs de Bizerte pour Marseille les Mardis à 17 h.

Chaux Hydraulique et Ciment PAUL POTIN

DÉPOT : Rue de Turquie (Port)

BUREAU : 22, Rue Es-Sadikia

Télp. : Tunis n° 197, Potinville n° 2 réseau d'Hamman-Lif

Banque Franco-Tunisienne

de prêts mobiliers et monts de piété tunisiens

La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent ICINQ pour CENT NET d'impôt. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, rue d'Alger, Tunis.

C^{ie} DE NAVIGATION MIXTE

Cie Touache - Paquebots - Poste Français

Imm. autrib. de comm. de Lyon n° B 1624

AGENCE DE TUNIS

Service régulier entre Marseille-Tunis & Tunis-Marseille

Pour fret et passages, s'adresser aux bureaux de l'Agence à Tunis, rue d'Alger.

L'Agent principal : Casimir PÉDELUPÉ.

G^{DE} DISTILLERIE TUNISIENNE G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR

Rue d'Espagne et rue de Besançon - TUNIS

Liqueurs de premier choix - Vins en gros Spécialité d'Amer et de Fernet Licari Récompensés à plusieurs expositions et concours. Médaille Exposition Universelle Paris 1900, Médaille au Concours Paris (1906)

Aux Armes & Munitions de France

Spécialité de Fusils à baguette, à percussion

Centrale et à Hammerless

Choix de Révolvers et Pistolets automatiques

Vente de Poudre de l'Etat

TAIEB ELLAMTI - SOUSSE

Téléphone 80 = Télég. TAIEB ELLAMTI - Soussie

- RESTAURANT DU JAPON -

G. FIORINI & C. FALORNI, Propriétaires

« 7, Rue Amilcar - TUNIS »

Service à la Carte - Repas sur commande - Vraie Cuisine

Italienne - Spécialité de Ravioli et Cassate - Vins Fins de la Maison ROUFFE de Naples - Vins de Piémont et Vins de Chianti.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite

Procédés et brevets A. NOBEL

PELLET César, Agent

DEPOSITAIRE A TUNIS : 3, Rue de Vesoul, 3

Dynamite Gomme A et N - 1 Détonateurs, Méches de mines

3 tissus goud round. Télég. 1.39 - Adresse Télég. : PELLE T - Tunis

L'Huile qui graisse le plus

« Vacuum Mobiloil »

Marque "GARGOYLE"

Maison A. MODIGLIANI

Agent Général et Dépositaire pour la Tunisie

5, Rue Saint-Charles - TUNIS

Télegr. Import-Tunis Téléphone : 0.74

Société Générale

POUR FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DU COMMERCE ET DE L'INDUSTRIE EN FRANCE

Société Anonyme fondée en 1874 au Capital : 500.000.000

Siège Social à Paris : 54 et 56 Rue de Provence

Agences de Tunisie : TUNIS, SOUSSE, SFAX

Principales opérations

Comptes de dépôts de fonds et comptes courants à intérêts ;

Escomptes et encaissements d'effets de commerce - Avances sur marchandises et connaissements - Crédits documentaires

« Délivrance de chèques sur tous pays - Opérations de Bourses - Souscriptions sans frais aux émissions - Avances sur titres - Garde de titres - Encaissements et Escompte de coupons - Virements télégraphiques - Billets et Lettres de crédit circulaires - Change de monnaie.

Correspondants sur toutes les places de France et l'Étranger

Office Français Immobilier et Commercial

« Assurances »

(20^{ME} ANNÉE)

28, Rue d'Italie - TUNIS - Téléph. 18.96

Vous désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc. et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance

à l'OFFICE FRANÇAIS.

rien à payer si la vente n'est pas conclue par l'entremise de l'Office.

L'OFFICE se charge aussi de prêts hypothécaires, placement de capitaux, immatriculations, expertises amiables, acte sous-seing privé, formalités pour permis de recherches de mines assurances toutes branches.

Nos « PETITES ANNONCES » rue d'Italie, sont toute l'année gratuites.

Machines Agricoles

R. WALLUT & C^{ie}

Société Anonyme au capital de 40 Millions

de Francs entièrement versés

99, Rue de Portugal - TUNIS

Coaction la plus complète de machines pour l'Agriculture

Catalogues et renseignements franco sur demande

Adresse télégraphique : Wallut-TUNIS Tél. 1.74

Banque de Tunisie

Société anonyme au Capital de 8.000.000 de francs

Siège Social à Tunis, 3, Rue Es-Sadikia

Succursales à BIZERTE, SOUSSE et SFAX

Emission de chèques et lettres de crédits - Change de monnaies - Garde de Titres et Objets précieux - Dépôt à vue au terme et toutes opérations de banque.

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

B. BISMUTH

Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie

Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas

admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire